

Digne-les-Bains, le 01/03/2021

LANCEMENT DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT RÉGIONAL (AMI) : « IDENTIFICATION ET RECONVERSION DES FRICHES »

Le conseil régional PACA et l'établissement public foncier PACA lancent un appel à manifestation d'intérêt régional relatif à l'identification et la reconversion des friches.

Doté d'une enveloppe de **5 millions d'euros** (dont 2 Millions pour 2021), il s'adresse aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), en lien étroit avec les communes.

À noter que ce dispositif est **distinct du plan de relance**, avec lequel il **peut être cumulé** : concrètement, une aide à l'ingénierie sera apportée aux EPCI afin de les accompagner en phase d'avant-projet (études, acquisitions foncières...). Les travaux en eux-mêmes ayant vocation à être portés par les propriétaires des friches et financés à part.

Pour qui ? Pour les EPCI qui proposent des **sites en friche à reconvertir**. Ces fonciers peuvent se situer sur tout le territoire régional, en secteur métropolitain, urbain comme en secteur rural ou en station de montagne.

Pour quoi ? Les EPCI doivent proposer au moins un embryon de stratégie foncière autour de 3 priorités :

- économie circulaire ;
- aménagement durable ;
- développement économique.

S'ils sont sélectionnés, la Région leur apportera un accompagnement financier pour élaborer un programme d'actions, inscrit dans le temps, pour la reconversion de leurs friches.

Comment ? Cet AMI permet une aide à l'ingénierie dans le cadre des phases **pré-opérationnelles** et/ou d'une **aide à l'acquisition foncière**.

L'AMI permet d'accompagner les EPCI sur :

- la formalisation d'une intervention foncière (si acquisitions nécessaires) ;
- la nature des opérations et leurs modalités de réalisation ;
- le plan de financement et le volume des investissements nécessaires ;
- les procédures opérationnelles ;
- le phasage des opérations.

Les dossiers sont à adresser par mail à amifriches@maregionsud.fr **avant le 19 mars 2021**.

**Service de la communication
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

04 92 36 73 16

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

8 Rue du Docteur ROMIEU
04016 Digne-les-Bains Cedex